

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

### Voies générale, technologique et professionnelle

Chères et chers collègues,

L'équipe des chargés de mission de la discipline et moi-même vous souhaitons avant tout une belle rentrée. Nous sommes ravies de débiter cette nouvelle année scolaire avec vous et vous adressons par l'intermédiaire de ce message de rentrée les informations importantes et les nouveautés qui concernent nos disciplines.

Mesdames Tevaite Gutierrez-Guillen du lycée Paul Gauguin (CMI lycée, examens, suivi des contractuels, mémoire et citoyenneté et formation), Hinaiti Layrle du collège de Punaauia (CMI collège, examens, suivi des contractuels et formation) et Averii Piritua du lycée professionnel de Faa'a (CMI lettres-histoire, examens, suivi des contractuels et formation) sont à mes côtés pour vous accompagner comme à l'accoutumée. Nous nous appuyons également sur mesdames Nadia Kellil Benali du collège de Arue, formatrice académique de la discipline et Caroline Desbois-Dalmon formatrice en histoire-géographie à l'INSPE.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux collègues mis à disposition de la Polynésie française venus de l'hexagone et des outre-mer. Nous félicitons nos lauréates de concours. Cette année, elles sont 3 en lettres-histoire et 2 en histoire-géographie. Elles ont su mettre à profit la formation reçue en INSPE et/ou lors de la préparation au CAPES et au CAPLP internes. Comme nous le faisons à chaque rentrée scolaire, nous encourageons vivement, **tous** les contractuels et maîtres auxiliaires en histoire-géographie et en lettres-histoire à s'engager comme nos lauréates dans la voie de la professionnalisation en se présentant aux concours de recrutement. Les formations aux concours internes du CAPES en histoire-géographie et du CAPLP en lettres-histoire débiteront fin septembre.

Certains d'entre vous ont accepté d'accompagner nos étudiants de deuxième année de master MEEF histoire-géographie qui doivent effectuer leur stage de pratique accompagnée cette année. Je remercie vivement les enseignants qui ont accepté cette charge de tuteur d'étudiants ou la charge de tuteur de terrain des stagiaires. Avec la prochaine réforme de la formation initiale, c'est une mission qui sera amenée à se développer. Elle est importante car elle permet de partager et développer vos compétences professionnelles tout en étant rémunérés, mais également de communiquer votre enthousiasme pour le métier et de diffuser auprès de ces jeunes enseignants les valeurs éducatives qui vous portent.

Nous vous remercions pour votre participation à la bonne réussite des examens, soit par la qualité de votre enseignement, de votre accompagnement, de votre évaluation dans le cadre du contrôle continu ou dans le cadre des épreuves ponctuelles. Toutes les opérations d'entente, d'élaboration de projets d'évaluation en lycée général et technologique, d'harmonisation des moyennes, à la hausse comme à la baisse, des candidats au baccalauréat sont les garantes de la valeur nationale et donc internationale des diplômes que nous délivrons aux élèves en Polynésie française.

**Pour cette session 2026, le DNB voit ses modalités changer et les épreuves d'enseignement de spécialité HGGSP reposeront sur un programme allégé (cf rubrique 1.f ci-dessous).**

[La lettre de rentrée du ministre](#) donne les axes de la politique éducative de la Polynésie française retenus pour l'année scolaire 2025-2026. Ils s'inscrivent dans [la circulaire de rentrée 2025](#) nationale. Nous vous invitons à en prendre connaissance pour mesurer la contribution de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique aux objectifs fixés, ceux qui permettent de construire « une école qui prépare chaque enfant de Polynésie française à devenir un citoyen éclairé et responsable, fier de son identité, curieux du monde, capable d'agir avec discernement ».

et humanité ». La mise en œuvre de nos programmes disciplinaires par les finalités intellectuelles, culturelles et civiques de nos disciplines qu'ils portent, répondent pleinement à ces enjeux. Leur adaptation au contexte polynésien mise en place depuis plus de trente années et sur l'ensemble du parcours des élèves, de l'école primaire, du collège et du lycée, toutes voies confondues renforcent l'acquisition des apprentissages disciplinaires. C'est mettre dans les mains des élèves les clés pour comprendre le passé, vivre le présent et préparer l'avenir en citoyens éclairés et libérés des servitudes d'une information pléthorique, souvent fausse, dénuée de fondement scientifique et pourtant tellement abondante sur les réseaux sociaux et dans la société. C'est aussi construire avec eux des valeurs, en les explicitant, en les faisant vivre, en les rendant désirables par l'intermédiaire de cet enseignement si précieux qu'est l'enseignement moral et civique.

Pour vous aider à mettre en œuvre les **programmes adaptés** en histoire-géographie, un groupe de travail rédige des **fiches ressources** en lien avec la DGESCO et l'inspection générale. Elles devraient être disponibles avant la fin de l'année scolaire. Concernant l'enseignement moral et civique, les nouveaux programmes parus pour tous les niveaux en 2024, viennent d'être **adaptés** et validés. Ils entrent en vigueur de manière échelonnée et concernent, pour la rentrée 2025-2026, les classes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 2<sup>nde</sup>, 2<sup>nde</sup> professionnelle, 1<sup>e</sup> générale, 1<sup>e</sup> technologique, 1<sup>e</sup> professionnelle, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années de CAP.

L'enseignement du fait nucléaire obligatoire en Polynésie française fait la part belle à l'histoire, à la géographie et à l'EMC. En plus des formations que le groupe pluridisciplinaire met en place, un [site](#) lui est entièrement consacré. Vous y trouverez de nombreuses ressources. Il sera pour cette année scolaire au cœur de deux concours destinés aux élèves :

- « Raconte l'histoire de la Polynésie – 'A fa'ati'a mai te 'ā'amu nō Porinetia » autour de la compétence « raconter » dont cette 3<sup>e</sup> édition portera sur le fait nucléaire ;
- Un deuxième concours ponctuel sur l'enseignement du fait nucléaire, dont le cadrage paraîtra bientôt.

Je vous incite à y inscrire vos élèves afin de leur apprendre à se mobiliser, à construire et à développer leurs talents collectivement.

Il est temps maintenant de vous délivrer des informations importantes qui vont constituer, au-delà des axes que nous venons de vous exposer, les grandes lignes de notre travail commun pour cette nouvelle année scolaire.

## **1- Informations générales concernant l'histoire-géographie-enseignement moral et civique à tous les niveaux d'enseignement**

### **a- Les sites disciplinaires**

Les sites disciplinaires en [histoire-géographie](#), d'une part et en [lettres-histoire](#), d'autre part vous informent notamment sur les programmes adaptés d'histoire-géographie et d'EMC et vous offrent un espace de mutualisation de pratiques innovantes. Chaque enseignant peut faire remonter toute proposition issue de ses pratiques de classe. Ce partage collaboratif est bienvenu et publié après validation. Il participe aussi à la formation de nos jeunes collègues qui y trouvent des exemples à suivre. Un grand merci à tous ceux qui contribueront à la réussite de cet outil.

### **b- Au collège**

Les programmes en vigueur sont **adaptés** à la Polynésie française pour le [collège](#) (cycle 3 – 6<sup>e</sup> et cycle 4 – 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>). Ils sont publiés sur le site disciplinaire.

Des ressources d'accompagnement pour s'appropriier les programmes (fiches ressources), travailler les compétences et évaluer la maîtrise du socle en histoire et géographie (enseigner et évaluer par compétences) sont disponibles sur Eduscol, ici pour [le cycle 3](#) et là pour [le cycle 4](#).

c- Au lycée général et technologique

[Les programmes d'histoire-géographie du tronc commun adaptés à la Polynésie française](#) (2<sup>nd</sup>e GT, 1<sup>er</sup> générale et 1<sup>er</sup> technologique, terminale générale et terminale technologique) sont en ligne sur le site disciplinaire. Les programmes de l'enseignement de spécialité [« histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques »](#) sont également disponibles sur le site. Ils ne sont pas adaptés mais ils gagnent à être contextualisés en prenant appui sur des exemples, cas et faits pris dans l'environnement proche des élèves.

Afin de vous accompagner dans la mise en œuvre des programmes d'histoire-géographie du [tronc commun](#), d'une part et [d'histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques](#) en enseignement de spécialité, d'autre part, des ressources d'accompagnement sont en ligne sur le site Éduscol. En classe de terminale à partir de cette année scolaire, le programme d'HGGSP est **allégé** selon un principe de rotation des questions (cf rubrique 1.f ci-dessous).

**Rappel : en Polynésie française, un renforcement horaire en histoire et géographie est mis en place, dans le public comme dans le privé**, pour permettre aux enseignants de mettre en œuvre sereinement les programmes adaptés en classes de première générale, de première technologique et de terminale générale et terminale technologique. Il s'élève à une demi-heure par semaine en classe de première et de terminale générales et à une demi-heure par quinzaine pour les classes de première et de terminale technologiques.

d- Dans la voie professionnelle

Les programmes **adaptés** de la voie professionnelle sont disponibles sur le site de lettres-histoire [ici](#). Sur Eduscol, vous trouverez des [ressources](#) en ligne.

**Rappel : En Polynésie française, un renforcement horaire en histoire et géographie est mis en place, dans le public comme dans le privé**, pour permettre aux enseignants de mettre en œuvre sereinement les programmes adaptés en classes de terminale bac pro. Il s'élève à une demi-heure par quinzaine.

e- L'enseignement moral et civique

Pour cette rentrée scolaire, les **nouveaux programmes** entrent en vigueur pour les classes de 5e, 4e, 2<sup>nd</sup>e générale et technologique, 2<sup>nd</sup>e professionnelle, 1<sup>er</sup> générale, 1<sup>er</sup> technologique, 1<sup>er</sup> professionnelle, première et deuxième années de CAP. Ils sont **adaptés** à la Polynésie. Vous les trouverez en ligne sur le site disciplinaire [ici](#) pour le collège, la voie générale et technologique et pour la voie professionnelle. Des formations seront mises en œuvre dès cette année pour vous accompagner.

En classe de [6<sup>e</sup>](#), [3<sup>e</sup>](#), [terminale générale](#), [terminale technologique](#) et [terminale professionnelle](#), les programmes en vigueur pour cette année scolaire restent ceux de 2018.

**En lycée comme en collège, l'EMC doit être évalué.** Plus que jamais, nous vous exhortons à investir l'EMC pour construire chez nos élèves le respect de l'autre fondé sur les valeurs de la République.

f- Les examens

**-La réforme du DNB** entre en vigueur pour la session 2026. Déjà, dès la session 2025, nos disciplines ont été concernées par une nouveauté, celle de la distinction dans la note obtenue par le candidat entre l'histoire-géographie, d'une part et l'enseignement moral et civique d'autre part. Dorénavant, une note de contrôle continu en histoire-géographie et une note de contrôle continu en EMC viendront compléter à hauteur de 40%, les notes qui seront obtenues lors des épreuves ponctuelles. Un protocole d'évaluation destiné à garantir l'équité, la représentativité et la solidité du contrôle continu est mis en place dans tous les collèges. Une commission d'harmonisation sera également mise en place.

**-Au lycée général, l'enseignement de spécialité HGGSP en classe de terminale est allégé. A compter de la session 2026, le programme de la spécialité obéira à une rotation des questions selon le principe déjà éprouvé : thèmes 1, 2, 3 et 5 en année de session paire ; thèmes 2, 4, 5 et 6 en année de session impaire.**

-Les modalités d'examen en CAP, en baccalauréat professionnel, Brevet des métiers d'art et CPAP restent identiques à celles de la session précédente.

-Voici les moyennes obtenues aux épreuves ponctuelles, dans nos disciplines pour la session 2025. Pour le DNB, ils sont en augmentation ce qui est très positif. Dans l'ensemble, ils sont encore fragiles, et peuvent être améliorés.

**DBN, série générale : 29,19/50 (23,44 en 2024) ; DNB, série professionnelle : 20,15/50 (14,52 en 2024) ; HGGSP : 10,54/20 (10,36 en 2024) ; baccalauréat professionnel : 07,87/20 (09,17 en 2024).**

## 2- Orientations de travail en histoire-géographie, EMC pour 2025-2026

Les actions de formation disciplinaires inscrites au [programme académique de formation continue](#), sur le site de la DGEE (DFCI), mettent en œuvre les orientations de travail pour nos disciplines :

- La **contextualisation** de nos enseignements à travers la mise au point scientifique et didactique sur les adaptations de programme en histoire et en géographie, l'enseignement du fait nucléaire et le groupe de travail sur les adaptations de programme ;
- L'identification claire de l'objet de **l'enseignement moral et civique**, à savoir l'appropriation des valeurs par les élèves et non la connaissance seule des valeurs pour elles-mêmes avec la mise en œuvre des nouveaux programmes ;
- La **montée en compétences** des enseignants avec la préparation au CAPES, au CAPLP internes. En revanche, la préparation à l'agrégation interne a été fermée pour cette année.

Je vous engage à vous rendre acteurs de votre parcours de formation même si certaines de ces formations sont en candidatures désignées. Plusieurs d'entre elles seront négociées avec vos chefs d'établissement, aussi n'hésitez pas à manifester votre intérêt auprès d'eux mais aussi auprès de l'inspection.

Investissez également **les concours-phares** pour nos disciplines qui ne peuvent qu'apporter une ouverture à nos élèves. Avec [le concours sur l'histoire de la Polynésie](#), [le CNRD](#), [la Flamme de l'égalité](#), tous sont porteurs de valeurs donnant du sens à l'altérité.

Enfin, comme chaque année, nous vous engageons fortement à travailler en équipe et à mutualiser vos outils, vos programmations, vos évaluations.

Nous vous assurons de notre soutien, de notre respect pour le travail réalisé et de notre accompagnement pédagogique.

Bon courage, excellente rentrée à tous.

Yvette TOMMASINI, IA-IPR histoire-géographie  
doyenne de l'inspection pédagogique

|                                                                                                                                                             |                                                                                                                            |                                                                                                                            |                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pour joindre madame Tevaite GUTIERREZ-GUILLEN :<br><a href="mailto:tevaite.gutierrez-guillen@ac-polynesie.pf">tevaite.gutierrez-guillen@ac-polynesie.pf</a> | Pour joindre madame Hinaiti LAYRLE :<br><a href="mailto:hinaiti.layrle@ac-polynesie.pf">hinaiti.layrle@ac-polynesie.pf</a> | Pour joindre madame Averii PIRITUA :<br><a href="mailto:averii.piritua@ac-polynesie.pf">averii.piritua@ac-polynesie.pf</a> | Pour joindre l'IA-IPR de la discipline :<br><a href="mailto:yvette.tommasini@ac-polynesie.pf">yvette.tommasini@ac-polynesie.pf</a> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Nous vous rappelons qu'il convient d'utiliser exclusivement vos boîtes électroniques académiques pour tout échange professionnel.**